

ACCORD DE COOPÉRATION UNICAEN - CNAM

## Une alliance innovante autour de la formation professionnelle

Vendredi 2 octobre 2020, Pierre Denise, président de l'université de Caen Normandie (UNICAEN) et Olivier Faron, administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ont signé un accord de coopération autour de la formation professionnelle.

C'est une alliance naturelle et innovante autour de la formation professionnelle qu'ont signé UNICAEN et le Cnam. L'accord établi aujourd'hui entre les deux établissements publics d'enseignement supérieur leur permettra d'être plus réactifs afin de répondre aux besoins du territoire normand en élaborant des formations dans des secteurs professionnels qui manquent de candidats bien formés et spécialisés. Cette coopération, qui constitue une première au niveau national, rend possible une réponse conjointe à des appels d'offre ou projets de la Région. Les deux institutions pourront également se positionner ensemble sur le déploiement du dispositif Campus connecté, labellisé par l'État et financé par le Plan d'investissements d'avenir. Parmi les premières réalisations concrètes de cette collaboration, on peut citer la création d'un Bac+1 informatique et numérique à Caen, la mise en œuvre d'une licence de guide conférencier ainsi que le transfert de la licence de conseiller en exploitation agricole de l'université vers le Cnam.

L'université est très bien implantée dans son territoire avec 7 campus sur Caen et 5 antennes territoriales et couvre un champ de formation très large, ce qui permet de proposer ces formations au plus près des salariés et des demandeurs d'emploi.

Grâce à son réseau, elle a su développer fortement ses relations avec les acteurs socioéconomiques et les partenaires institutionnels que sont les villes, les communautés d'agglomération, les départements et la Région. Ce travail permet de répondre aux besoins du territoire. De plus, l'université est le premier opérateur de formation professionnelle dans l'enseignement supérieur normand et occupe la 10<sup>e</sup> place dans le classement national des universités. La formation professionnelle (continue et par alternance) représente ainsi une part importante de l'activité de formation de l'université : 5 150 stagiaires en 2019-2020 de tous horizons (salariés du privé, demandeurs d'emploi, particuliers) pour un chiffre d'affaire 2019 qui s'élève à 7 683 884 d'euros.

Parallèlement, le Conservatoire national des arts et métiers, est un grand établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Riche d'un réseau de 20 centres Cnam en région et de plus de 150 centres d'enseignement, en métropole et en outre-mer, il est au service du développement des territoires, des actifs (salariés et demandeurs d'emploi), des personnes éloignées de l'emploi et de l'enseignement supérieur, du monde socioéconomique et de l'emploi.

Au sein de son réseau, le Cnam Normandie concourt à la mise en œuvre des trois missions du Conservatoire national des arts et métiers sur son territoire :

- la formation supérieure des adultes tout au long de la vie
- le développement et la valorisation de la recherche technologique
- la diffusion de la culture scientifique et technique.

Les formations du Cnam sont développées avec les entreprises et les organisations professionnelles afin de répondre au mieux à leurs besoins et à ceux de leurs salariés, en étroite collaboration avec les acteurs du territoire.

Le Cnam en chiffres :

- 226 ans d'expérience (date de création 1794)
- 200 centres d'enseignements en France et à l'étranger
- 27 filières métiers
- 682 parcours de formations modulaires

55 000 auditeurs par an

En Normandie, le Cnam, est présent sur le territoire avec 6 centres d'enseignements (Caen, Rouen, Le Havre, Elbeuf, Vernon, Évreux) avec 13 spécialités de bac à bac+5, 3 centres à venir à l'horizon 2021 dans le cadre du programme Au cœur des territoires (Dieppe, Cherbourg et Saint-Lô), 4 instituts (Itip, Intec, Intechmer, Cnam entrepreneur(s)) et 28 écoles partenaires.

[Téléchargez le communiqué de presse | Accord de coopération UNICAEN Cnam](#)



2 octobre 2020

## Cnam Normandie

Marine Mezzano  
responsable communication  
02 61 45 19 31  
[marine.mezzano@lecnam.net](mailto:marine.mezzano@lecnam.net)

## UNICAEN

Direction de la communication  
02 31 56 53 71  
[communication@unicaen.fr](mailto:communication@unicaen.fr)